S

NATIONS UNIES

CONSEIL DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/11057/Add.17
3 novembre 1973
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du chef d'état-major de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Liban le 2 novembre 1973 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Hin[1/] : Entre 3 h 55[2/] et 15 heures des membres des forces israéliennes avec un véhicule ont réoccupé la position située approximativement au point 1799-2788 près du poteau-frontière 11.

b) PO Mar : Entre 4 h 15 et 15 h 15 des membres des forces israéliennes avec des véhicules ont réoccupé la position située approximativement au point 2004-2904 à l'ouest du poteau frontière 33.

c) PO Ras : Entre 4 h 36 et 14 h 30 des membres des forces israéliennes avec des véhicules ont réoccupé la position située approximativement au point 1907-2749 au nord du poteau-frontière 19.

2. Rapports sur les activités aériennes :

PO Khiam : Entre 13 h 37 et 13 h 38 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud-sud-ouest au nord-nord-est, a été observé pour la première fois au-dessus du PO et pour la dernière fois au nord-nord-est du PO. Entre 13 h 41 et 13 h 42 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud-est au nord-ouest, a été observé pour la première fois à l'est du PO et pour la dernière fois au nord-nord-est du PO. Entre 13 h 49 et 13 h 50 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du nord au sud, a été observé au nord-nord-est du PO. Entre 13 h 52 et 13 h 53 et entre 14 h 12 et 14 h 13, un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, a été observé au nord du PO. Entre 14 h 49 et 14 h 51 un hélicoptère

---

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

des forces israéliennes et un avion à réaction des forces israéliennes, volant du nord au sud, ont été observés pour la première fois au nord-nord-est du PO et ont retraversé la ligne de démarcation de l'armistice (LDA) au sud-sud-est du PO.

3. Plaintes des parties :

Une plainte a été reçue du Liban selon laquelle le 1er novembre entre 19 heures et 19 h 30 plusieurs obus de mortier tirés à partir du territoire israélien seraient tombés dans la région libanaise de Meissel Jabal (coordonnées approximatives 1742-2781). Il y aurait des dégâts matériels. Cette plainte n'a pas été confirmée par les observateurs de l'ONU.